

DECISION N°2022-198/CP

OBJET :

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUELEMENT DES MARCHES DE TELECOMMUNICATIONS - VILLE DE DENAIN

1. Commande publique

2. Marchés publics

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu la procédure adaptée lancée en vertu de l'article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Vu l'analyse des offres faites,

DECIDE

Article 1 : Un marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés de télécommunications, sera signé par mes soins avec la société C-ISOP – 112, rue Anatole France – 69100 Villeurbanne.

Article 2 : Le montant des prestations hors option de la consultation est fixé à 7 006.50 euros HT soit 8 407.80 euros TTC. L'option « Assistance supplémentaire de 3 mois » a été retenue pour un montant de 637.00 euros HT soit 764.40 euros TTC. Le montant total du marché est fixé à 7 643.50 euros soit 9 172.20 euros TTC. Le montant d'une réunion de travail sur place en mairie est de 787.00 euros HT soit 944.40 euros TTC. Le montant d'une réunion par visio conférence est de 687.00 euros HT soit 824.40 euros TTC.

Article 3 : Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'à la notification des prochains marchés de télécommunications plus 3 mois (plus 3 mois supplémentaires car option retenue par le Pouvoir Adjudicateur).

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 16.12.2022
Par délégation du Maire
Le Pouvoir Adjudicateur,

S. LEMOINE

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission
Affiché le
Certifié exécutoire